



Déclaration SUI SA 2018

Veillez annoncer les œuvres jouées durant l'année, par voie électronique :

<http://sbv.swoffice.ch>

jusqu'au

30 novembre 2018

En cas de perte ou d'oubli du code d'accès, veuillez demander **avant le délai**, un nouveau code par mail à info@windband.ch en indiquant :

- le nom de la société
- le nom et le prénom du président/e et
- l'adresse e-mail du président/e

N'oubliez pas d'annoncer également les marches et les pièces interprétées par les cadets / l'ensemble des jeunes de votre Ecole de Musique.

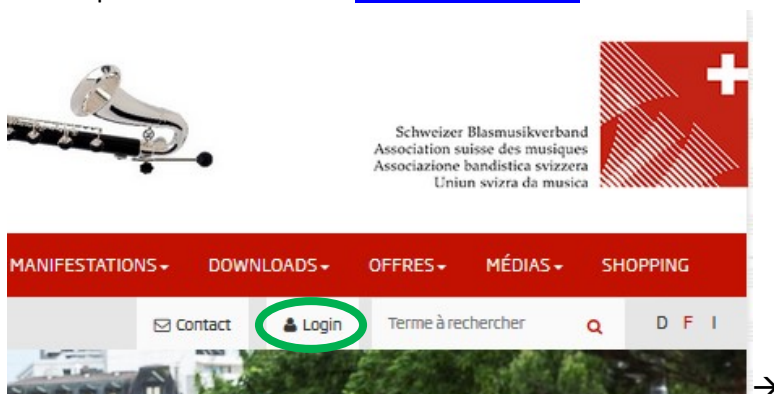
Le responsable informatique du CC se tient à votre disposition pour toute question ou aide complémentaire :

didier.berard@scmv.ch



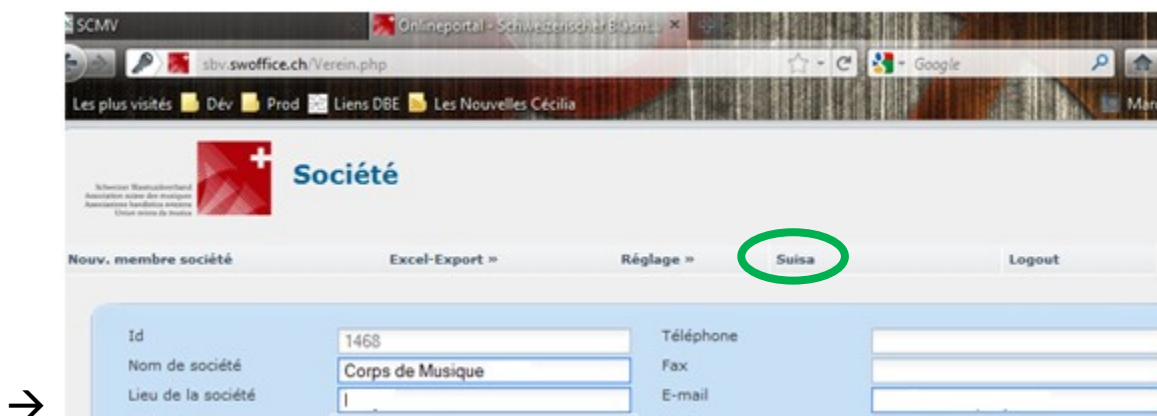
Déclaration SUISA 2018

Depuis le site de l'ASM www.windband.ch



Ou directement :

<http://sbv.swoffice.ch/>



Après avoir terminé la saisie, il faut valider la liste avec le bouton « Saisie définitive 2018 ».
La liste est alors visible dans l'onglet « Exécutées de l'année »

